

Communiqué de presse

Importance croissante de l'énergie nucléaire: L'ETF Uranium de VanEck atteint 100 millions de dollars américains

- Le VanEck Uranium and Nuclear Technologies UCITS ETF investit dans des sociétés du secteur de l'uranium et de l'énergie nucléaire.
- L'énergie nucléaire peut apporter une contribution importante à la sécurité énergétique et à la réduction des émissions de CO2 au niveau mondial

Genève, le 11 juin 2024 – Le *VanEck Uranium and Nuclear Technologies UCITS ETF* du gestionnaire d'actifs VanEck a atteint un volume de 100 millions de dollars américains. Cet ETF, commercialisé en Allemagne depuis février 2023, permet d'investir dans des sociétés actives dans les secteurs de l'uranium et de l'énergie nucléaire.

«Les préoccupations en matière de sécurité accélèrent actuellement la résurgence de l'énergie nucléaire», explique Martijn Rozemuller, CEO de VanEck Europe. «L'énergie nucléaire est une option importante pour les pays qui ne possèdent pas de pétrole ou de gaz, afin d'obtenir une plus grande sécurité et indépendance énergétique». De plus, la réduction des émissions de CO2 est un enjeu d'importance mondiale, ce qui fait que l'uranium, en tant que source d'énergie à faible émission de carbone, a récemment regagné en importance pour de nombreux gouvernements: Ainsi, lors de la conférence COP 28 en décembre dernier, plus de 20 pays se sont engagés à travailler au triplement de la capacité nucléaire mondiale d'ici 2050.

«Les perspectives et les cours des actions des sociétés actives dans le secteur nucléaire ont été stimulés, en témoigne la performance de notre *VanEck Uranium and Nuclear Technologies UCITS ETF* et la demande toujours croissante des investisseurs depuis son lancement l'année dernière», explique Martijn Rozemuller.

Grâce à une approche «*pure play*», l'ETF vise à investir uniquement dans des actions de sociétés qui réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires dans l'uranium ou dans les infrastructures d'énergie nucléaire. Il peut s'agir, entre autres, d'entreprises actives dans la construction ou la maintenance d'installations nucléaires, ou qui fournissent des technologies et des services à l'industrie nucléaire. De même, les sociétés impliquées dans le développement et la commercialisation de réacteurs à fusion nucléaire ou de réacteurs à sels liquides peuvent être incluses dans l'ETF.

Le [*VanEck Uranium and Nuclear Technologies UCITS ETF*](#) suit l'indice MarketVector™ Global Uranium and Nuclear Energy Infrastructure. Il exclut les entreprises qui ont commis de très graves violations des normes sociales, qui réalisent des ventes d'armes controversées ou qui dépassent certains seuils de ventes dans différents secteurs critiques. L'ETF n'a pas d'objectif en matière d'investissement durable et ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales conformément au règlement SFDR.

Risque lié aux investissements dans des entreprises du secteur des ressources naturelles: les investissements dans les ressources naturelles et les entreprises de matières premières, qui

comprennent les entreprises actives dans les secteurs de l'agriculture, des alternatives (par exemple, l'eau et les énergies alternatives), des métaux de base et industriels, de l'énergie, des produits forestiers et des métaux précieux, dépendent fortement de la demande en ressources naturelles ainsi que de l'offre et du prix de ces ressources. Elles peuvent également être fortement influencées par des événements liés à ces secteurs, notamment les développements politiques et économiques internationaux, les embargos, les droits de douane, l'inflation, les conditions météorologiques et les catastrophes naturelles, les maladies animales, les restrictions en matière d'exploration, les changements fréquents de l'offre et de la demande de ressources naturelles et d'autres facteurs.

Risque de liquidité: le risque de liquidité existe lorsqu'il est difficile d'acheter ou de vendre un instrument financier donné. Si le marché correspondant est illiquide, il peut arriver qu'une transaction ne puisse pas être engagée ou qu'une position ne puisse pas être liquidée à un prix favorable ou approprié, voire pas du tout. C'est un facteur à prendre en compte lors de l'investissement dans un ETF nucléaire.

Risque de concentration des secteurs ou des branches: les actifs du fonds peuvent être concentrés dans un ou plusieurs secteurs et branches. Le fonds peut être soumis au risque que des conditions politiques, économiques ou autres ayant une incidence négative sur les secteurs ou les branches concernés aient des répercussions négatives plus importantes sur sa performance que si les actifs du fonds étaient investis dans une plus grande diversité de secteurs et de branches.

ETF	VanEck Uranium and Nuclear Technologies UCITS ETF
ISIN	IE000M7V94E1
Ticker SIX	NUCL
Gestionnaire d'investissements	VanEck Asset Management B.V.
Domicile du fonds	Irlande
Fournisseur d'indices	MarketVector Indexes
Devise de base	Dollar américain
Repondération	Trimestrielle
Structure du produit	Physique (réplication totale)
Affectation des résultats	Capitalisation
Date de création	3. Février 2023
Total des frais sur encours (TER)	0,55 % p. a.

**Contact presse :**

Thomas Blozovski

VOXIA

Tél. : +41 (0)22 591 22 81

E-mail : thomas.blozovski@voxia.ch

À propos de VanEck:

Depuis sa création en 1955, VanEck est motivé par l'innovation et est synonyme de stratégies d'investissement intelligentes et prédictives. Le gestionnaire d'actifs gère actuellement environ 107 milliards de dollars* dans le monde entier, y compris des ETF, des fonds actifs et des comptes institutionnels.

Avec plus de 100 ETF à l'échelle mondiale, la société d'investissement propose un portefeuille complet couvrant de nombreux secteurs, classes d'actifs et stratégies smart beta. VanEck a été l'un des premiers gestionnaires d'actifs à offrir aux investisseurs un accès aux marchés mondiaux. Son objectif a toujours été d'identifier de nouvelles tendances et classes d'actifs, comme les investissements dans l'or (1968), les marchés émergents (1993) et les ETF (2006). Celles-ci ont jusqu'à aujourd'hui influencé l'ensemble du secteur de l'investissement.

VanEck a son siège social à New York et dispose de sites dans le monde entier, dont des bureaux à Francfort (Allemagne), Madrid (Espagne), Zurich (Suisse), Amsterdam (Pays-Bas), Sydney (Australie) et Shanghai (Chine).

* Situation au 03.06.2024

Vous trouverez plus d'informations sur VanEck et ses fonds sur www.vaneck.com ou sur le blog www.vaneck.com/etf-europe/blog.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ceci est une communication commerciale. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au KID avant de prendre toute décision d'investissement définitive.

Ces informations proviennent de VanEck (Europe) GmbH, qui a été désignée comme distributeur des produits VanEck en Europe par la société de gestion VanEck Asset Management B.V., constituée en vertu du droit néerlandais, et immatriculée auprès de l'Autorité néerlandaise de contrôle des marchés financiers (AFM). VanEck (Europe) GmbH dont le siège social est au Kreuznacher Str. 30, 60486 Francfort, Allemagne, est un prestataire de services financiers réglementé par l'autorité fédérale de surveillance financière en Allemagne (BaFin).

Pour les investisseurs en Suisse : La société VanEck Switzerland AG, qui est sise à Genferstrasse 21, 8002 Zurich, Suisse, a été désignée comme distributeur des produits VanEck en Suisse par la société de gestion. Un exemplaire du dernier prospectus, des statuts, du document d'information clé, du rapport annuel et du rapport semestriel est disponible sur notre site web www.vaneck.com ou peut être obtenu gratuitement auprès du représentant en Suisse : First Independent Fund Services Ltd, Feldeggstrasse 12, CH-8008 Zurich, Suisse. Agent payeur suisse : Helvetische Bank AG, Seefeldstrasse 215, CH-8008 Zurich.

Pour les investisseurs au Royaume-Uni : VanEck Securities UK Limited (FRN : 1002854), un représentant désigné de Sturgeon Ventures LLP (FRN : 452811), est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA) au Royaume-Uni, pour distribuer les produits VanEck aux entreprises réglementées par la FCA, telles que les conseillers financiers indépendants (IFA) et les spécialistes de la gestion de patrimoine. Les clients du commerce de détail ne doivent pas se fier aux informations fournies et doivent demander l'assistance d'un conseiller financier indépendant pour toute orientation ou tout conseil en matière d'investissement.

Les informations sont destinées uniquement à fournir des informations générales et préliminaires aux investisseurs, et ne doivent pas être interprétées comme des conseils d'investissement, juridiques ou fiscaux. VanEck (Europe) GmbH, VanEck Switzerland AG, VanEck



Securities UK Limited et leurs sociétés associées et affiliées (dénommées conjointement « VanEck ») déclinent toute responsabilité concernant toute décision d'investissement, de désinvestissement ou de rétention prise par l'investisseur à partir de ces informations. Les vues et opinions exprimées sont celles des auteurs mais pas nécessairement celles de VanEck. Les opinions sont actuelles à la date de publication et sont susceptibles de changer en fonction des conditions du marché. Certaines déclarations contenues dans le présent document peuvent constituer des projections, des prévisions et d'autres déclarations prospectives, qui ne reflètent pas les résultats réels. Les informations fournies par des sources tierces sont considérées comme fiables, mais leur exactitude et leur exhaustivité n'ont pas été vérifiées de manière indépendante et ne peuvent être garanties. Des frais de courtage ou de transaction peuvent s'appliquer.

VanEck Asset Management B.V., la société de gestion du VanEck Uranium and Nuclear Technologies UCITS ETF (le « fonds »), un compartiment de VanEck UCITS ETFs plc, est une société de gestion d'OPCVM, constituée en vertu du droit néerlandais et enregistrée auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM). Le fonds est enregistré auprès de la Banque centrale d'Irlande, géré passivement et reproduit un indice d'actions. Un investissement dans l'ETF doit être interprété comme l'acquisition de parts dans l'ETF et non dans l'actif sous-jacent.

Un exemplaire du prospectus le plus récent, les articles, le document d'informations clés, les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur notre site Internet www.vaneck.com ou gratuitement auprès du représentant en Suisse: First Independent Fund Services Ltd, Feldeggstrasse 12, CH-8008 Zurich, Suisse. Agent payeur Suisse: Helvetische Bank AG, Seefeldstrasse 215, CH-8008 Zurich.

MarketVector™ Global Uranium and Nuclear Energy Infrastructure Index est la propriété exclusive de MarketVector Indexes GmbH (une filiale à part entière de Van Eck Associates Corporation), qui a passé un contrat avec Solactive AG pour maintenir et calculer l'indice. Solactive AG met tout en œuvre pour s'assurer du calcul adéquat de l'Indice. Quelles que soient ses obligations envers MarketVector Indexes GmbH ("MarketVector"), Solactive AG n'est pas tenue de signaler les erreurs dans l'Index à des tiers. Le VanEck Uranium and Nuclear Technologies UCITS ETF n'est pas parrainé, approuvé, vendu ou promu par MarketVector et MarketVector n'émet aucune opinion quant au bien-fondé d'un investissement dans le fonds.

Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Les performances évoquées sont basées sur des données historiques et ne présagent pas des rendements futurs. L'investissement est soumis à des risques, y compris de perte en capital.

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit, ou référencée dans une autre publication, sans l'autorisation écrite expresse de VanEck.

© VanEck